

Raid des 3 Îles CLUB ORGANISATEUR	<b>ÉCOLE DE VOILE ROCHELAISE</b>
LOCALISATION	<b>BAIE DE LA ROCHELLE – Port des minimes</b>
DESIGNATION DE LA REGATE SELECTIVE	<b>Raid des 3 Îles</b>
DATE	<b>05 et 06 Octobre 2019</b>

## BULLETIN D'INSCRIPTION – RAID DES 3 ÎLES

N° DE VOILE : ..... // Bateau

.....

**BARREUR** NOM : ..... Prénom : .....

N° LICENCE COMPLET : .....

N° LIGUE : ..... N° CLUB : .....

NOM DU CLUB : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE MAIL : .....

**EQUIPIER** NOM : ..... Prénom : .....

N° LICENCE COMPLET : .....

N° LIGUE : ..... N° CLUB : .....

NOM DU CLUB : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE MAIL : .....

## Matériel D'armement Obligatoire à bord lors de l'événement :

- Une VHF
- Un bout de minimum 12m de long pour assurer le remorquage, diamètre de 5mm minimum
- Bout de redressage à poste
- Un compas de relèvement
- Une pagaie
- Une brassière de sauvetage par personne embarquée
- un flash light par personne embarquée, accrochée au gilet de sauvetage

L'utilisation d'un GPS est autorisée pendant la durée de l'événement

**Attention : un contrôle du matériel d'armement pourra être effectué à tout moment pour l'organisation.**

Règle fondamentale des "R.C.V." 2017 - 2020 :

"En participant à cette régates régie par les règles de course, chaque concurrent est seul responsable de décider s'il doit prendre le départ ou non, et/ou de rester en course.

Il accepte en outre de se soumettre aux règles de course, à celles de l'Autorité Nationale dont relève cette course, aux règles de la classe, et de renoncer à tout recours devant un tribunal ou une cour de justice.

Il dégage la responsabilité du club organisateur, quant aux accidents tant matériels que corporels qui pourraient survenir à lui-même et à son bateau pendant la régates.

DATE :.....  
SIGNATURE DU BARREUR

Pour les mineurs  
SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL